

PLAN :

CULTURE ET CIVILISATION.....	1
<i>Les caractères de l'identité française.....</i>	<i>1</i>
<i>Qui est le Français ?.....</i>	<i>2</i>
<i>Une culture enracinée.....</i>	<i>3</i>
Les principaux festivals en France.....	3
<i>La société française.....</i>	<i>5</i>
<i>Le « quart monde » français.....</i>	<i>6</i>
<i>Une terre d'accueil.....</i>	<i>7</i>
<i>Le système éducatif.....</i>	<i>7</i>
<i>Les médias.....</i>	<i>9</i>
<i>La santé.....</i>	<i>9</i>
<i>Les religions.....</i>	<i>10</i>

IV) CULTURE ET CIVILISATION

Alors que les Français, à travers les brassages provoqués par les immigrations successives, deviennent de plus en plus dissemblables et que la montée des régionalismes bat en brèche, depuis une génération, l'idée d'un modèle culturel national, le concept d'une « identité de la France » est toujours au centre des travaux des historiens (c'est le sujet même de l'œuvre-testament de Fernand Braudel) et des débats politiques suscités par l'élaboration de l'Union européenne.

Les caractères de l'identité française

La « définition » du Français - pour employer le terme dans l'acception qu'il possède dans le domaine de l'image électronique - varie suivant les approches, les unes plus générales (points de vue d'étrangers, visions d'écrivains, panoramas de politologues), les autres, au contraire, se fragmentant en une multiplicité d'études dues aux

sociologues, aux psychologues ou aux historiens du quotidien.

Qui est le Français ?

Une chose est sûre, il n'y a pas de « Français moyen » - l'expression date de 1924 -, du moins au sens où les statisticiens s'efforcent de tracer un portrait-robot de l'indigène de l'Hexagone, à partir de la quantification de ses comportements économiques, sociaux et culturels. Il paraît ainsi assez vain de prétendre cerner la réalité française en notant que le Français type vit habituellement dans une ville de plus de 20 000 h., qu'il achète tous les jours son pain et qu'il meurt à soixante-douze ans d'une maladie de coeur, ou encore que 52 % des Français possèdent un animal domestique et que chaque année 40 % d'entre eux sont mordus par leur chien ou leur chat favori. Il est tout aussi difficile d'assigner au Français, dans la lignée des observations des philosophes et des voyageurs des XVIIIe et XIXe siècles, des qualités spécifiques (le Français est « léger », disait l'Encyclopédie de Diderot ; le Français, affirmait Chateaubriand, ne peut être que « guerrier ou courtisan »). Vu de l'extérieur, le Français apparaît sous deux visages inconciliables : celui d'un homme cultivé, voire d'un intellectuel, qui ne répugne pas au galimatias, malgré la fameuse rigueur cartésienne et la clarté classique qui lui servent d'emblèmes ; celui de l'homme au béret et à la baguette de pain, accessoires obligés des studios hollywoodiens. Cette silhouette ambiguë est confirmée par les trois oeuvres françaises qui prennent place dans la liste des trente ouvrages les plus traduits dans le monde : les Contes de Perrault, les Voyages extraordinaires de Jules Verne, Astérix.

L'identité française relève donc, si l'on peut dire, de stéréotypes flous et dont la constitution est, de surcroît, fort récente. Comme le remarque Theodore Zeldin (*Les Passions françaises*, 1978 -1981), le patronyme national « Monsieur Dupont » est loin

d'être le plus répandu, le béret ne quitte que peu avant 1930 son domaine pyrénéen pour coiffer les Français qui se sont enthousiasmés pour les exploits en coupe Davis de Borotra, le «Basque bondissant » (et cette mode ne dura pas vingt ans), la baguette n'apparaît chez les boulangers, sous sa forme actuelle, que vers 1940. Cette «France profonde » n'a donc pas pour elle l'épaisseur du temps. De même la réputation traditionnelle du «chic » français repose sur moins d'une vingtaine d'hommes et de femmes - les grands couturiers -, qui habillent moins de 2 000 femmes dans le monde, alors que la France est désormais le pays d'Europe qui consacre la plus petite part de son budget à l'habillement. De plus la culture française, bien que placée depuis 1958 sous l'égide d'un ministère spécialisé, n'a rien gagné en homogénéité, bien au contraire : le rapport du VIIe plan, dès 1976, prenait acte de l'échec de l'élargissement de la «culture nationale ». La culture, telle qu'elle se révèle à travers les pratiques des Français, s'apparente en réalité moins à un héritage et répond moins à un souci de distinction qu'elle ne traduit une volonté d'affirmer une liberté et une expérience personnelles.

Une culture enracinée

Les principaux festivals en France

S'il est un terroir dans lequel le Français s'enracine, c'est sa langue. Entendue aux deux sens du mot : moyen d'expression et organe du goût. Les Français vouent un culte à leur langue, dont ils rappellent volontiers la prééminence passée dans l'Europe des Lumières ou la diplomatie de la Belle Époque, oubliant qu'au début du XIXe siècle près de la moitié de la population était incapable de soutenir une conversation en français : les patois n'ont vraiment disparu qu'à partir des années 1930 (1931 est

l'année où, pour la première fois, la population urbaine équilibre la population rurale). Les Français conçoivent leur langue comme un instrument universel et intangible, alors que leur parler quotidien n'a plus rien à voir avec Corneille, Racine ou Molière. Ils la pensent aussi comme un jardin merveilleux qu'il faut enclore (nombreux sont les organismes administratifs et culturels qui diffusent des mises en garde : «Dites... Ne dites pas...») et défendre contre les intrusions des mauvaises herbes (les emprunts, le français) et des promeneurs irrespectueux (les étrangers, mais aussi les régionalismes). Le Français est tout aussi chatouilleux à l'égard de sa cuisine (qu'il considère comme menacée par le hamburger et la pizza), et s'il attache tant d'importance à la gastronomie (même si la ménagère française ne consacre plus qu'une demi-heure par jour à la préparation des repas, au four à micro-ondes et non dans des casseroles en cuivre), c'est qu'il la parle et l'écrit : les chroniqueurs et les guides gastronomiques font preuve d'une inventivité technique et langagière toujours renouvelée. On touche là peut-être au caractère distinctif du Français : «Comment gouverner un pays qui a plus de quatre cents fromages ?» s'exclamait le général de Gaulle. Passion de la variété, des nuances (d'une étoffe, d'un maquillage, d'un sujet de discussion); acharnement à ériger ses manies en maximes - qui débouche en politique sur le sentiment que la France a une mission à accomplir : libératrice avec la Révolution, colonisatrice avec la III^e République, humanitaire dans le monde traumatisé de la fin du XX^e siècle. Mais, si l'on en croit encore Th. Zeldin et les phonologues britanniques, le trait qui distingue véritablement les Français serait leurs mouvements faciaux quand ils parlent, les lèvres arrondies par la prononciation des nombreuses voyelles et jetées en avant pour l'articulation des consonnes. Façon toute objective de dire que, pour un pays qui surestime la culture littéraire tout en sélectionnant ses élites sur leurs seules capacités mathématiques, les Français ont toujours accordé plus d'importance à leur manière de s'exprimer qu'à ce qu'ils disent.

La société française

La société française est celle d'une nation qui appartient au peloton de tête des pays les plus développés, avec un niveau de vie parmi les plus élevés au monde, mais aussi des spécificités inhérentes à sa situation géographique, à sa culture, aux modes de vie et aux mentalités de ses habitants. Elle présente tout d'abord des caractères communs aux pays développés : faible taux d'accroissement naturel (estimé à 0,4 % par an) [1997], vieillissement, recul rapide et continu de la population rurale, urbanisation croissante, augmentation du nombre des divorces et des familles monoparentales ou éclatées, isolement des personnes âgées, émancipation précoce des jeunes, pourcentage croissant de femmes exerçant une activité hors de leur domicile. Mais les spécificités ne sont pas moins nombreuses : ralentissement précoce (dès le XVIIIe siècle) de la natalité, industrialisation et urbanisation tardives - ce qui explique le maintien jusqu'aux années 1960 d'une agriculture et d'une population rurale importantes -, précocité de l'unité nationale et atténuation des particularités régionales, extrême centralisation des pouvoirs et omniprésence de l'État, faible émigration, importantes migrations internes. L'unité nationale s'est sans doute développée plus tôt et plus intensément qu'ailleurs en raison de l'antériorité de l'unité territoriale et politique. Réalisée bien avant la Révolution française, cette dernière a été accentuée par trois facteurs principaux : le service militaire obligatoire ; la généralisation, à la fin du XIXe siècle, d'un enseignement primaire public et gratuit; la constitution d'un dense réseau de routes et de voies ferrées irriguant la totalité du territoire. Autoroutes et TGV ont parachevé ce maillage. Deux caractéristiques majeures marquent l'évolution du tissu social. D'abord, la pérennité d'une haute et moyenne bourgeoisie, liée à la législation et à la fiscalité sur l'héritage, ainsi qu'au système de «reproduction sociale »

que constituent certaines branches de l'enseignement supérieur ; c'est notamment le cas des grandes écoles, dont la hiérarchie a peu évolué depuis la création de l'École nationale d'administration (ENA) au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Leurs diplômés occupent les postes clés de la fonction publique et des grandes entreprises du secteur privé. Les autodidactes sont finalement moins nombreux en France que dans bien des pays neufs, comme les États-Unis. Ensuite, les ruraux ne constituent plus qu'une arrière-garde qui va s'amenuisant. En 1900, plus de 40 % des Français travaillaient dans l'agriculture et plus de 60 % de la population vivaient en milieu rural : la France importait cependant des produits alimentaires (les Français consommaient encore plus de 500 000 t de châtaignes par an, preuve et symbole de la frugalité paysanne); en 1992, avec moins de 1 500 000 paysans, elle est le deuxième exportateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires, après les États-Unis. Cependant, la surproduction et la politique agricole de l'Union européenne incitent le paysan à ne plus être seulement un producteur et à se transformer en un conservateur et un gestionnaire de l'espace. Les pêcheurs ne sont pas mieux lotis : leurs «jachères » (la limitation des zones et périodes de pêche autorisée) ne sont pas subventionnées.

Le «quart monde » français

Comme dans tous les pays développés, il s'est constitué aussi en France, surtout depuis la fin des «trente glorieuses » (1945 -1975) et la crise amorcée en 1974, un «quart monde » de marginaux de quelques millions de personnes : chômeurs de longue durée, mal-logés, personnes sans domicile fixe («SDF »), vieillards sans ressources, immigrants récents. Pauvreté et exclusion, que symbolisent les compagnons d'Emmaüs de l'abbé Pierre ou les Restaurants du coeur, frappent des populations diverses, tant les «smicards » (de SMIC, salaire minimum interprofessionnel de croissance), les

«RMistes » (de RMI, revenu minimum d'insertion), que des personnes totalement dénuées de ressources. Près de 550 000 personnes ont touché le RMI en 1992 et plus de 1 million en 1996. Les «exclus » au sens large, mal-logés et sans-abri, représentent 4 % de la population française, et l'expression «îlot de pauvreté » est apparue dans la langue courante.

Une terre d'accueil

Depuis le XIXe siècle, la population étrangère ou d'origine étrangère est plus nombreuse en France que dans les autres vieux pays d'Europe. Le développement de l'économie française, ses besoins en main-d'oeuvre, une réputation de terre d'accueil ont très tôt attiré les étrangers. Depuis les années 1970, l'immigration, en provenance non plus d'Europe mais d'Afrique et d'Asie, pose parfois des problèmes d'intégration : outre le chômage qui frappe souvent les nouveaux venus, il peut apparaître que le modèle social et politique républicain et laïc, élaboré pour des individus considérés comme égaux, soit mal adapté à l'insertion de groupes ethniques ou religieux qui juxtaposent des pratiques et des coutumes parfois fort éloignées des conceptions européennes.

Le système éducatif

Près de 6,7 millions de jeunes élèves rejoignent chaque année les bancs de la maternelle et de l'école primaire. De la sixième à la terminale, c'est-à-dire jusqu'au baccalauréat, les écoliers sont un peu moins nombreux (5,4 millions en 1993 -1994). Parmi eux, 21 % sont scolarisés dans un établissement privé. Si la proportion d'élèves

parvenant en terminale augmente constamment, alors que la population scolaire du secondaire commence à baisser et que le taux de scolarisation par âge augmente (à dix-sept ans, il était de 86 % en 1990, contre 73 % en 1988 et 56 % en 1980), seuls trois candidats sur quatre obtiennent le baccalauréat chaque année. Même si cet examen a été quelque peu «désacralisé » ces dernières années, ne serait-ce qu'en devenant un argument politique (l'objectif des «80 %» de réussite prôné par le gouvernement à la fin des années 1980), il reste une voie incontournable, mais aussi maintenant minimale, vers l'accès aux études supérieures et à la réussite professionnelle. Les branches d'enseignement général (philosophie, économie, mathématiques, sciences) recueillent la faveur de plus des deux tiers des candidats, les autres se dirigeant vers des baccalauréats techniques ou appliqués (industrie, sciences médicosociales notamment). Le pourcentage de scolarisation des jeunes de 22 ans est monté à 15,4 % au début des années 1990, contre 10,2 % en 1980. Toutes branches confondues, les étudiants de l'enseignement postsecondaire sont au nombre de 1,7 million. Ils sont pour 66 % d'entre eux inscrits dans une université, et pour 11 % dans les sections de techniciens supérieurs (BTS). La seule académie de Paris rassemble 18,5 % des étudiants métropolitains, celles de Lille et de Lyon un peu plus de 6 % chacune. En 1991, l'Éducation nationale - 20 % du budget de l'État - employait 1 068 000 personnes, dont 770 000 enseignants. Cette profession est féminisée à 62,1 %. Mais la gestion d'un appareil aussi complexe génère aussi nombre d'inégalités, en premier lieu à l'entrée des universités, où le nombre et le type de places offertes ne correspondent pas au flot toujours plus important des nouveaux bacheliers et à leur choix personnel ; bien évidemment, l'accès aux grandes écoles est plus limité encore. À la fin des années 1980, 14 % des jeunes Français sortaient du système éducatif sans aucune formation professionnelle, proportion rigoureusement identique à celle des diplômés de l'enseignement supérieur (au moins plus de deux années d'études après le «bac »). Pour cette dernière population, le taux de chômage est beaucoup moins élevé après trois mois passés dans la vie active.

Les médias

La vieille tradition pluraliste française en matière de médias se vérifie plus par le nombre de journaux quotidiens (105) que par l'importance de leurs tirages (11,1 millions d'exemplaires chaque jour). Si l'hégémonie culturelle parisienne sur la province reste forte, la presse parisienne n'a jamais retrouvé sa puissance d'avant 1940 et elle laisse au journal régional Ouest -France le plus gros tirage quotidien (790 000 exemplaires en 1993), presque deux fois plus que le Figaro, deuxième tirage français. Face aux autres grands journaux nationaux et parisiens que sont le Monde, le Parisien, France -Soir, Libération et l'Équipe, les grands titres de la presse régionale (la Voix du Nord, Sud -Ouest, le Progrès, le Dauphiné libéré, la Nouvelle République du Centre - Ouest, Nice -Matin, la Montagne, l'Est Républicain, la Dépêche du Midi, etc.) dominant dans leur région respective. Mais, de tous les médias, c'est la télévision qui rencontre de loin la plus grande audience populaire ; elle attire aussi davantage les investisseurs, les publicitaires et les mécènes. Aux six chaînes captées en France, dont la chaîne culturelle franco-allemande Arte, qui partage son antenne avec la chaîne culturelle La Cinquième, s'ajoutent les possibilités qu'offre le réseau câblé.

La santé

La société française bénéficie d'une protection sociale qui est l'une des meilleures et des moins discriminatoires du monde, notamment grâce à l'existence d'un système d'assurances sociales, dont la création est antérieure à 1940. La protection a été améliorée en 1945 avec la Sécurité sociale, englobant dès lors la maladie, la vieillesse

et les aides diverses aux familles. Ce système national, toujours en déficit en raison du coût croissant des procédures et des techniques médicales, et surtout d'une surconsommation de médicaments, a pu cependant jusqu'à ce jour, et contrairement à son homologue britannique, coexister avec la liberté de choix du praticien par le patient et de la prescription médicale par le médecin. Cependant, le déficit récurrent de la Sécurité sociale paralyse l'équilibre du budget et apparaît telle une épée de Damoclès pour les gouvernements successifs. Cette menace a d'ailleurs conduit le secrétaire d'État à la Santé, Bernard Kouchner et le ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Martine Aubry, à annoncer en juillet 1998, un ensemble de mesures destinées à réduire les dépenses de santé, en mettant notamment à contribution les secteurs qui n'auront pas tenu compte des objectifs précédemment fixés (laboratoires pharmaceutiques, radiologues).

Les religions

La déchristianisation et la décléricalisation, avec la séparation des Églises et de l'État en 1905, ont été plus poussées que dans le reste de l'Europe. La notion de laïcité est éminemment française, mais la morale chrétienne imprègne encore fortement la morale «tout court ». Si l'on tient compte du nombre de baptêmes et d'enterrements religieux, les trois quarts de la population adhèrent au catholicisme. Toutefois, la pratique religieuse ne concerne pas plus de 20 % des Français ; le catholicisme est déchiré entre les intégristes et ceux qui se réclament de Vatican II. L'islam, également parcouru par un courant fondamentaliste, est devenu la deuxième religion du pays.